



Cadre réservé au club	Pièces		Reçu le		Règlement		
	Fiche inscription	Certificat médical	Bulletin N°1		Reçu le	Somme	Mode paiement

Fiche d'inscription Bacogrimp' – saison 2019/2020



Jusqu'au 30 juin la priorité est donnée aux licenciés du club qui renouvellent leur adhésion et leur famille. Au-delà, les places disponibles seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets !

Cochez les cases retenues

Première licence FFME Renouvellement de licence (cocher la case)

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville : Sexe : M F

E-mail : Tél : Mobile :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Père Mère Conjoint Autre :

Nom : Prénom :

E-mail : Tél : Mobile :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je, soussigné(e), agissant en qualité de père mère tuteur autorise (nom, prénom de l'enfant) :

- à participer aux différentes activités du club dont les rencontres et compétitions ;
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association ;
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence : médicale et/ou chirurgicale ;
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club ;
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

Fait à : le : Signature :

Adhésion et 32 séances encadrées	
<input type="checkbox"/> Adulte	222 €
<input type="checkbox"/> Jeune 15 à 17 ans	204 €
<input type="checkbox"/> Jeune 6 à 14 ans	174 €
<input type="checkbox"/> Jeune 4 et 5 ans	163 €

Âge = saison (2020) - année de naissance

Adhésion en autonomie	
<input type="checkbox"/> Adulte	133 €
<input type="checkbox"/> Jeune 15 à 17 ans	96 €

<input type="checkbox"/> Location chaussons	21 €
---	------

Réductions	
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi, étudiant (Joindre justificatif)	15 €
<input type="checkbox"/> Famille : à partir de la 3ième adhésion d'une même famille	60 €

Garanties complémentaires optionnelles	
<input type="checkbox"/> Base+ (garantie de personne)	3 €
<input type="checkbox"/> Base++ (garantie de personne)	10 €
<input type="checkbox"/> Option ski de piste	5 €
<input type="checkbox"/> Option slackline/hightline	5 €
<input type="checkbox"/> Option trial	10 €
<input type="checkbox"/> Option VTT	30 €

Total

! L'adhésion club comprend la licence FFME, les cotisations locales ainsi que la garantie de personne « Base ».

D'autres garanties optionnelles sont disponibles, consultez votre espace licencié

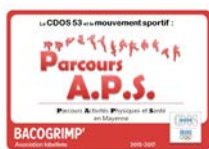
Pour toute information voir la notice fournie et demandez conseil au club.

PIECES A JOINDRE (seuls les dossiers complets seront acceptés !)

- **Fiche inscription** complétée (recto et verso)
- **Votre règlement** : tickets CAF, chèques-vacances et coupons sports ANCV, tickets-loisirs MSA, Pass Culture Sports, chèques « jeunes collégiens » (attention à la date de validité)
- **Certificat médical** :
 - o **Nouveau licencié** : 1 **certificat médical** de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de l'escalade avec la mention « **apte pour l'escalade en compétition** ».
 - o **Renouvellement de licence et certificat de moins de 3 ans** : compléter le questionnaire santé et selon vos réponses : remplir l'attestation (verso) ou fournir un nouveau certificat médical

Inscription et pièces jointes à retourner à :

- **Emmanuel Fillaudeau**, 1 rue des Lavandières, 53240 La Baconnière ou bacogrimp@club.ffme.fr
- Ou remettre directement lors de la séance d'escalade à l'espace François Legrand.



Affiliée à la Fédération française de la montagne et de l'escalade
Agrément sport n°53-15-S-03 bacogrimp.com - Facebook



Certificat médical

Première licence

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade "y compris en compétition" et aux sports statutaires de la fédération.

Renouvellement de la licence

Votre certificat médical transmis au club la (les) saison(s) précédente(s) date de moins de 3 ans. Vous devez compléter le questionnaire de santé ci-joint. Si toutes vos réponses sont négatives, complétez l'attestation ci-dessous. Si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Attestation de santé :

Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs

Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de..... atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2020

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Nationalité : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

N° de licence 2018-2019 : _____ Club : _____

déclare :

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020, et en conséquence :
- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3€) et la garantie de personnes "Base" (offerte par le club)
 - souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) complémentaires
 - Base + (3 €)
 - Base ++ (10 €)
 - souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
 - Option ski de piste (5 €)
 - Option VTT (30 €)
 - Option slackline et highline (5 €)
 - Option trail (10 €)
 - souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
 - IJ1 (18 €)
 - IJ2 (30 €)
 - IJ3 (35 €)
- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €) et la garantie de personnes "Base" (offerte par le club).

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)